

Vos propositions lors du world café sur l'observatoire départemental de la nature en Essonne



Réunion de concertation
le 19 février 2019

au domaine départemental de Montauger

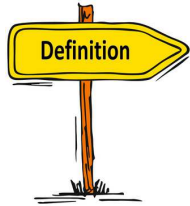
Déroulé de la concertation



- Accueil « produits bio »
- Ouverture de Brigitte Vermillet, *Conseillère départementale, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte*
- Séquence « *Où en sommes-nous du schéma ?* »
- Présentation de l'agence régionale de la biodiversité
- World Café
- Clôture de Brigitte Vermillet
- Cocktail dinatoire



Le world café



Un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées.



À intervalles réguliers, les participants changent de table. Un hôte reste à la table et résume la conversation précédente aux nouveaux arrivés.

Les conversations sont alors 'fécondées' avec les idées issues des conversations précédentes avec les autres participants



Un world café a pour but d'aboutir à des solutions concrètes et rapidement opérationnelles

En savoir plus :

Le concept de « World Café » est né en 1995 à l'occasion d'une réunion internationale, organisée par Juanita Brown et David Isaacs, deux universitaires américains

https://en.wikipedia.org/wiki/World_café

<https://www.youtube.com/watch?v=2MUHShsxJE4>



Les questions du World Café

Première question : Quels sont selon vous, les principaux enjeux de la préservation et la mise en valeur de la nature en Essonne ?

Deuxième question : Comment l'observatoire peut-il contribuer à l'animation de cette politique (fonctionnement, format, gouvernance, avec qui , pour qui) ?

Troisième question : Selon vous, quels sont les thèmes et les actions prioritaires à traiter ?



**Quels sont selon vous, les
principaux enjeux de la
préservation et la mise en valeur
de la nature en Essonne ?**

Quatre principaux enjeux identifiés lors du world café

1 - L'attractivité du territoire et sa qualité de vie

Faire de l'Essonne un lieu où il fait bon vivre grâce à la qualité des sols, de l'air, de l'eau, de ses produits et de la diversité de ses espèces. Faire de l'Essonne un lieu touristique impliqué dans l'Ecotourisme.

2 - La densification durable du territoire par des aménagements urbains et agricoles

Prendre en compte la protection du foncier dans l'urbanisme et l'agriculture. Inclure la préservation de la nature dans nos aménagements et intégrer la biodiversité dans le développement de la ville.

3 - La reconnexion des habitants à la nature par l'éducation et la sensibilisation à l'environnement

Faire de la pédagogie sur l'environnement auprès de tous pour une mobilisation et une participation citoyenne à l'importance des enjeux de la préservation du patrimoine.

4 - La protection voire la reconquête des espaces naturels et des espèces pour leur rôle de régulation et de bienfait écologique

Prendre conscience des services rendus par les écosystèmes et la biodiversité pour mettre en place la réintroduction des espèces disparues ou en voie de disparition, l'extension de la biodiversité, la préservation des corridors alluviaux, les continuités interdépartementales / interrégionales) et définir plus de zones de protection.

**Comment l'observatoire peut-il
contribuer à l'animation de
cette politique?**

Un observatoire fédérateur , laboratoire de connaissances, d'idées et de projets

Un observatoire pour :

- Avoir un suivi partagé des problématiques environnementales
- Avoir des données et des informations sur la biodiversité en Essonne
- Avoir des lieux d'échanges, de concertation entre les acteurs et de sensibilisation des publics
- Impulser des projets et mener des expérimentations
- Etre un lanceur d'alertes



Un observatoire chargé de:

- La constitution de bases de données sur la biodiversité avec l'exploitation d'informations par thématique sous forme d'extractions
- La réalisation de cartographies des espaces de nature
- La conception d'une plateforme collaborative pouvant être alimentée par divers acteurs ou d'un site internet présentant des fiches d'informations et d'actions
- L'organisation et l'animation d'ateliers thématiques et d'ateliers grand public

Plusieurs scénarios proposés pour la gouvernance de l'observatoire

Le département est chef de file et pilote de l'observatoire pour assurer une meilleure coordination, l'animation et la logistique nécessaire. Des comités de pilotage sont organisés régulièrement avec des partenaires ainsi que des groupes locaux par secteur géographique. Une plénière annuelle est programmée

Le département est pilote en associant d'autres directions et services du département (routes, tourisme ...) avec l'appui d'un comité scientifique et technique



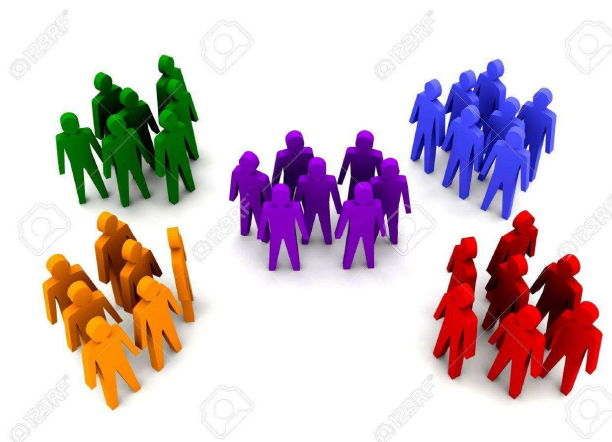
SCENARIO

Le département porte l'observatoire. Un réseau de correspondants est créé dans chaque micro-territoire de l'Essonne. Une instance dirigeante est élue par les correspondants de territoire

Un modèle fédérateur est proposé, inspiré de celui des Parcs Naturels Régionaux (PNR) qui s'appuie sur des groupes erratiques

Un observatoire mobilisant des acteurs à géométrie variable selon les thématiques

✚ Les partenaires les plus cités:
l'état, les collectivités locales, Les
syndicats de l'eau, de déchets, la
chambre de commerce et de
l'industrie, la chambre de métiers
et de l'artisanat, le centre national
de la propriété forestière, la
chambre d'agriculteurs, l'agence
régionale de la biodiversité en Île-
de-France



✚ Des partenaires du monde de l'entreprise
et de la presse

✚ Des élus, des scientifiques et
des experts

✚ Des partenaires associatifs, des
bénévoles, des « usagers » :
chasseurs, pêcheurs, randonneurs

✚ Des citoyens, des enseignants et des
scolaires



Un observatoire à destination de tous, avec des lieux de rencontres diversifiés
pour que chacun puisse être participant et se sentir investi

Un observatoire dynamique et accessible par différents moyens

Une plate forme collaborative
d'informations et de données

Une boite à outils commune
(qui fait quoi...)

De l'information de type 2.0 via
les réseaux sociaux

Une application smartphone

Des animations sur le terrain

La mise en commun
d'expériences et d'ouvrages
scientifiques

L'organisation de formations
aux bonnes pratiques

La constitution d'une charte
pour organiser la transversalité

Des colloques , des ateliers
grand public, des groupes de
travail par territoire ou par
thématique

**Selon vous, quels sont les thèmes
et les actions prioritaires à traiter ?**

Vous avez proposé comme thèmes et actions pour la conservation et la restauration de l'environnement

Des thématiques prioritaires

- Le développement des trames vertes et bleues (TVB) et trame noire (pollution lumineuse)
- La lutte contre l'extinction des espèces et les espèces invasives
- L'amélioration de la qualité de l'eau, valoriser les milieux aquatiques et la préservation des zones humides
- La conservation des habitats naturels
- La protection des sols
- Le réchauffement climatique
- L'érosion de la biodiversité et se fixer un objectif de zéro perte nette en biodiversité
- Les continuités écologiques
- Le traitement de la pollution lumière

Des actions

- Favoriser la reproduction des espèces, réintroduire des espèces disparues et développer le réseau d'espèces protégées
- Développer des techniques hydrauliques douces
- Sanctuariser les réserves naturelles et garder des zones non ouvertes au public
- Lutter contre les dépôts sauvages y compris avec des sanctions
- Développer des îlots de fraîcheur (implantation d'arbres) et maintenir des mares
- Réimplanter de la nature (espèces locales) et recréer des milieux naturels
- Continuer à racheter et protéger les espaces naturels sensibles
- Restaurer les haies bocagères et reconstituer des vergers
- Préserver les zones humides, les champs d'expansion des crues, les marais et les roselières
- Protéger la faune par des mesures de sécurité routière

Vous avez proposé comme thèmes et actions pour le développement de notre connaissance en environnement

Des thématiques prioritaires

- Par milieu d'usage (agricole, urbain, naturel comme les zones humides...), identifier les priorités et les impacts
- Le problème des espèces invasives, mieux les connaître avant de gérer ou d'éradiquer
- La connaissance de la biodiversité et les liens entre la biodiversité, la qualité des milieux, de l'air, de l'eau et de la santé

Des actions

- Mettre en valeur les paysages et les visites des patrimoines naturels
- Créer des actions symboliques sur la biodiversité (affiches, documents, chiffres ...)
- Faire des achats concertés communes/département
- Mettre en place un site consultable par tout le monde et développer une bonne connaissance de la faune et de la flore
- Casser les préjugés du propre et bien rangé (herbes sur les trottoirs, haies de thuyas ...)
- Continuer à mettre en place des formations sur la biodiversité
- Mener des expérimentations

Vous avez proposé comme thèmes et actions sur les pratiques en aménagement du territoire

Des thématiques prioritaires

- La nature en ville et « faire entrer la nature en ville »
- Les pratiques agricoles : la promotion d'une agriculture raisonnée et propre
- La limite de l'étalement urbain
- La limite de l'artificialisation des sols
- La révision de l'urbanisme, des espaces en ville périurbain, des plans locaux d'urbanisme, des trames vertes et bleues (TVB) pour une mise en valeur des espaces naturels en repensant les dépenses énergétiques et de l'eau
- La maîtrise du foncier et la conservation de l'espace

Des actions

- Accompagner le changement du modèle agricole, promouvoir des pratiques de paysages agricoles et de diversifications des cultures, supprimer les intrants chimiques
- Désimperméabiliser les sols
- Développer des espaces verts avec gestion intégrée en ville (ruissellement, espace jeux)
- Mettre des bacs, des plantations dans les écoles et aux pieds d'immeubles
- Fixer un objectif contractuel de consommation zéro d'espaces agricoles, inciter au développement des circuits courts et soutenir la reconversion vers la production bio
- Utiliser les surfaces neutres pour implanter la nature (toits, terrasses) et faire des jardins potager
- Inclure la biodiversité dans les outils d'aménagement et d'urbanisme
- Changer le modèle de production et de distribution

Vous avez proposé comme thèmes et actions sur la conscience de notre environnement

Des thématiques prioritaires

- L'éducation à l'environnement-citoyenneté
- L'utilité de la biodiversité
- La communication sur les actions
- La sensibilisation des enfants
- La reconnexion citoyens/nature
- Les politiques publiques à la hauteur des enjeux

Des actions

- Faire des jardins pédagogiques, des sorties culturelles, de la permaculture, des sentiers découvertes, des sciences participatives
- Favoriser les actions de végétalisation participatives avec les citoyens
- Végétaliser et désartificialiser, créer des îlots verts et de fraîcheur, des hôtels à insectes, des trames vertes et bleues (TVB)
- Restaurer la continuité écologique et renforcer la police de l'environnement
- Faire une initiation dans les écoles (tous niveaux) sur le territoire et proposer une éducation à l'environnement dès les petites classes (maternelle, primaire)
- Eduquer tous les publics, sensibilisation et communication vers les scolaires, les centres sociaux, les MJC, les entreprises, les maisons de quartier. Expliquer et organiser des séances participatives
- Monter des projets communs, faire participer les habitants à la conception de leur environnement proche et aux aménagements comme la restauration des milieux naturels, l'aménagement des jardins et des parcs
- Développer un partenariat de proximité et exemplaire collectivité/habitants
- Reconnecter les agriculteurs, les entreprises, les industriels aux enjeux et mobiliser l'ensemble des partenaires existants
- Eduquer les enfants dès leur plus jeune âge à leur territoire, à la protection de la nature et à la biodiversité. Concevoir des outils pédagogiques
- Organiser des soirées d'information sur les "Atlas de la biodiversité"

En images



En images





Remerciements

Tous mes remerciements pour l'accueil, les interventions, l'organisation et l'animation auprès :

Des intervenants de l'agence régionale de la biodiversité

Des services départementaux de la Direction de l'Environnement, du domaine de Montauger, de la Direction des Ressources et des Moyens, du Service Accompagnement des Organisations

Tous mes remerciements à l'ensemble des participants à cette concertation.

Brigitte VERMILLET

Conseillère départementale, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte